

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE FINA O SICAV
ARRETEE AU 30/06/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2008.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive de la société « FINA O SICAV », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « FINA O SICAV » au 30/06/2008, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/01/2008 au 30/06/2008.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/06/2008, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif de la « FINA O SICAV » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % de l'actif net prévu par l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 et relatif à la détention des titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, la « FINA O SICAV » détient au 30/06/2008 à raison de 10,41 % des obligations souscrites dans l'emprunt obligataire UNIFACTOR 2008 et à raison de 11,78% des obligations souscrites dans l'emprunt obligataire BH 2008.

2. L'actif de la « FINA O SICAV » est employé au 30/06/2008 à raison de 82,66 % dans des valeurs mobilières, ce qui est en contradiction avec les seuils maximum de 80% prévus par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

3. L'actif net de « FINA O SICAV » est employé à raison de 5,63% dans des OPCVM, contrairement au seuil maximum autorisé de 5%, tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « FINA O SICAV », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « FINA O SICAV » au 30/06/2008.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**BILAN ARRETE AU 30/06/08
(Montants exprimés en dinars tunisien)**

ACTIF	Note	30/06/2008	30/06/2007	Année 31/12/07
Portefeuille-titres :	3-1	2 831 719.160	0.00	0.00
ACTIONS, VAL.ASS. ET DROITS RATTACHES		192 319.900	0.00	0.00
OBLIG.ET VALEURS ASSIMILEES		2 116 165.010	0.00	0.00
EMPRUNTS D'ETAT		523 234.250	0.00	0.00
Placements monétaires et disponibilités		590 172.210	0.00	0.00
PLACEMENTS MONETAIRES		0.000	0.00	0.00
DISPONIBILITES	3-10	590 172.210	0.00	0.00
CREANCES D'EXPLOITATION	3-4	4 011.610	0.00	0.00
TOTAL ACTIF		3 425 902.980	0.00	0.00
PASSIF	Note	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
OPERATEURS CREDITEURS	3-7	11 362.790	0.00	0.00
TOTAL PASSIF		11 362.790	0.00	0.00
ACTIF NET	Note	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
CAPITAL	3-5	3 353 249.320	0.00	0.00
SOMMES DISTRIBUABLES	3-6	61 290.880	0.00	0.00
TOTAL ACTIF NET		3 414 540.200	0.00	0.00
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		3 425 902.990	0.00	0.00

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en Dinars tunisien)**

	Note	Période du 01/01/08 au 30/06/2008	Période du 01/04/08 au 30/06/2008	Période du 01/01/07 au 30/06/2007	Période du 01/04/07 au 30/06/2007	Année 31/12/07
VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	40 119.677	25 008.770	0.00	0.00	0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 297.165	32 343.320	0.00	0.00	0.00
VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		-6 919.080	-7 334.550	0.00	0.00	0.00
+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES		741.592	0.000	0.00	0.00	0.00
FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES			0.000	0.00	0.00	0.00

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/08
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01/08 au 30/06/2008	Période du 01/04/08 au 30/06/2008	Période du 01/01/07 au 30/06/2007	Période du 01/04/07 au 30/06/2007
Revenus du portefeuille-titres		43 455.331	36 618.358	0.000	0.000
Revenus du portefeuille titres	3-2	43 455.331	36 618.358	0.000	0.000
Revenus des placements monétaires	3-3	14 873.36	2 533.051	0.000	0.000
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		58 328.687	39 151.409	0.000	0.000
Charges de gestion des placements	3-8	-8 478.082	-4 880.933	0.000	0.000
REVENU NET DES PLACEMENTS		49 850.605	34 270.476	0.000	0.000
Autres charges d'exploitation	3-9	-3 553.440	-1 927.156	0.000	0.000
RESULTATS D'EXPLOITATION		46 297.165	32 343.320	0.000	0.000
Régularisation du résultat d'exploitation		14 993.711	15 574.482	0.000	0.000
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		61 290.876	47 917.802	0.000	0.000
Variation plus ou moins value potentielles sur titres		-6 177.488	-7 334.550	0.000	0.000
Variation plus ou moins value réalisées sur titres		0.000	0.000	0.000	0.000
RESULTAT DE LA PERIODE		40 119.677	25 008.770	0.000	0.000
VARIATION DE L'ACTIF NET		40 119.677	25 008.770	0.00	0.00
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	3 374 420.522	1 400 377.510	0.00	0.00
SOUSCRIPTION		8 390 100.00	4 332 800.00	0.00	0.00
REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)		-2 444.965	-2 670.290	0.00	0.00
REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)		62 861.159	50 618.200	0.00	0.00
RACHAT		-5 030 400.000	-2 948 100.000	0.00	0.00
REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)		2 171.776	2 773.320	0.00	0.00
REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)		-47 867.448	-35 043.720	0.00	0.00
TRANSACTION SUR CAPITAL		3 374 420.522	1 400 377.51	0.00	0.00
ACTIF NET					
DEBUT DE PERIODE		0.000	1 989 153.920	0.00	0.00
FIN DE PERIODE		3 414 540.199	3 414 540.199	0.00	0.00
NOMBRE DE PART					
DEBUT DE PERIODE		0.000	19 750	0	0
FIN DE PERIODE		33 597	33 597	0	0
VALEUR LIQUIDATIVE					
DEBUT DE PERIODE		0.000	100.716	0	0
FIN DE PERIODE		101.632	101.632	0	0
TAUX DE RENDEMENT		3.404%	3.111%	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtées au 30/06/2008
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/06/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 2 831 719 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2008
Coût d'acquisition	2 796 139
- Obligations et valeurs assimilées	2 100 000
- Emprunts d'Etat (BTA)	496 900
- Titres OPCVM	199 239
Plus ou moins values potentielles	-6 919
Intérêts courus	42 499
- sur Obligations et valeurs assimilées	16 165
- sur BTA	26 334
Total	2 831 719

L'état détaillé du portefeuille est présenté comme suit :

ETAT DU PORTEFEUILLE ARRETE AU 30/06/08

Code Titre	Emetteur	Taux	Durée	Qté	Prix de Revient	P.R.U.	Valeur faciale	Cours	Valeur Boursière
Obligations					2 100 000.000				2 116 165.013
CIL 2007/2	CIL	6.500	5.00 ans	1 500	150 000.000	100.000	15 000 000.000	100.000	152 770.492
UNIFACTOR 2008	ATB	6.500	5.00 ans	2 000	200 000.000	100.000	20 000 000.000	100.000	203 105.754
UNIFACTOR 2008	ATB	6.500	5.00 ans	1 500	150 000.000	100.000	15 000 000.000	100.000	152 329.315
TLS 2008/1	TL HANNIBAL	6.500	5.00 ans	3 000	300 000.000	100.000	30 000 000.000	100.000	300 042.740
HL 2008/1	LEASE	6.900	5.00 ans	3 000	300 000.000	100.000	30 000 000.000	100.000	302 268.493
AB 2008	AMEN	7.000	20.00 ans	3 000	300 000.000	100.000	30 000 000.000	100.000	301 887.123
ATL 2008/1	ATL	6.500	5.00 ans	3 000	300 000.000	100.000	30 000 000.000	100.000	301 367.671
BH 2008	ETAT	7.000	15.00 ans	4 000	400 000.000	100.000	40 000 000.000	100.000	402 393.425
Emprunt s d'Etat					496 900.000				523 234.247
BTA 6.75% JUIL 2017	ETAT	6.750	10 ans	500	496 900.000	993.800	500 000.000	99.380	523 234.247
OPCVM					199 238.980				192 319.900
GO SICAV	CIL			1 900	199 238.980	104.863	190 000.000	101.221	192 319.900
TOTAL					2 796 138.980				2 831 719.160

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 43 455 DT pour la période allant du 01/01/2008 au 30/06/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2008
- Dividendes	9 120
- Revenus des Obligations	24 053
- Revenus des emprunts d'Etat	10 282
Total	43 455

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2008 au 30/06/2008, à 14 873 DT, et représente le montant des revenus des bons de Trésor échus :

Libellé	30/06/2008
- Revenus des Bons de Trésor	14 873
Total	14 873

3-4 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 4 012 DT et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2008
- Autres débiteurs	4 012
Total	4 012

3-5 Note sur le capital**Capital au 07/01/2008**

- Montant	0
- Nombre de titres	0
Souscriptions réalisées	
- Montant	8 387 655
- Nombre de titres	83 901
Rachats effectués	
- Montant	-5 028 228
- Nombre de titres	50 304
Autres effets s/capital	

- Variation des plus et moins values potentielles	-6 178
- Plus values réalisées sur cession de titres OPCVM	
- Variation des régul. des sommes non distribuables	
Capital au 30/06/2008	
- Montant	3 353 249
- Nombre de titres	33 597

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Le solde de ce poste d'élève à 61 291 Dinars correspondant au résultat distribuable de la période allant du 01/01/2008 au 30/06/2008 et aux régularisations du résultat de la période, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2008
Sommes distribuables de la période	46 297
Régularisations du résultat de la période	14 994
Total	61 291

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 11 363 DT, détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2008
- Gestionnaire	6 785
- Dépositaire	1 693
- CMF	494
- C.A.C	2 391
Total	11 363

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 8 478 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2008
- Rémunération du gestionnaire	6 785
- Rémunération du dépositaire	1 693
Total	8 478

3- 9 Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 3 553 DT, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	2 391
- Redevance CMF	1 150
- Charges diverses	12
Total	3 553

3- 10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 590 172 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2008
- Avoirs en banque	590 172
Total	590 172

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINA O SICAV est confiée à la société « FINACORP ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FINA O SICAV et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACORP » au 30/06/2008 s'élèvent à 6 785 DT.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 3 000DT HT, l'an pour la première année et 5 000DT HT pour la deuxième année. Les honoraires de l'ATB au 30/06/2008 s'élèvent à 1 693 DT.